

Rencontre avec Monsieur Noguein le 20 mars 2015

Camille Pillet, Jacqueline Lacouture, Alain Brogniart

Les concessions sur le bassin de la Dordogne.

Actuellement, l'Europe interdit les monopoles à partir de 2016, mais donne un délai supplémentaire de 2 à 3 ans, si bien qu'on s'achemine vers une prolongation.

Les concessions seront sans doute prolongées avec 2 objectifs :

- Ce serait plus facile que de renégocier,
- Cela permettrait de privilégier EDF

On s'achemine donc vers une prolongation, mais de toute façon, L'Europe exigera une mise en concurrence au terme de la prolongation.

Il nous signale qu'il a été approché au Sénat, par des représentants d'EDF.

Il n'y a pas actuellement selon Mr Noguein de réflexion sur Redenat.

La position de Mr Noguein est la même que celle de Mr Coste. (cf. article de La Montagne : Le projet de Redenat est « hors du champ de ce mandat, et même du prochain... »)

Mr Noguein propose de nous donner des informations par l'intermédiaire du conseil départemental.